

Les bibliothèques du futur pour qui ? Une projection de bibliothèque de recherche en Afrique

(Future Libraries for whom? A projection on Africa)

Jean Pierre Diouf

Conservateur de bibliothèques

Ingénieur documentaire

Master en marketing et communication

Master en gestion de projets

CODESRIA

Email : papeidi@gmail.com; jean.diouf@codesria.sn



Copyright © 2013 by **Jean Pierre Diouf**. This work is made available under the terms of the Creative Commons Attribution 3.0 Unported License:

<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>

Résumé :

Aborder la question des bibliothèques du futur est devenu une exigence pour les bibliothécaires et autres spécialistes des livres, au regard de l'environnement évolutif du marché des publications qui reste et restera dominé par les technologies. Ceci est d'autant plus vrai que toutes les prévisions avancées par les chercheurs et professionnels de l'information documentaire dans les années 80 sur l'amélioration des services dans les bibliothèques sont devenues une réalité (Stirling, 1983 ; Varlot, 1983 ; Rolland, 1984). Il en sera certainement de même demain sur les bouleversements qui vont s'opérer dans les bibliothèques, d'où l'intérêt des réflexions sur leur futur.

Dans le passé, il a été constaté que les bibliothèques n'avaient pas une totale maîtrise de la chaîne de fabrication des publications. Ce sera beaucoup plus le cas demain grâce aux avancées techniques dans la production et la circulation des connaissances. Cette nouvelle donne amène les bibliothèques de divers horizons à s'interroger sur leur avenir en vue de s'adapter aux innovations. Qu'en sera-t-il des bibliothèques sur le sol africain ?

Cette communication s'intéresse particulièrement aux mutations et perspectives des bibliothèques de recherche et d'enseignement supérieur en Afrique prenant appui sur la situation actuelle. Les questions principales autour desquelles elle s'articule sont les suivantes : Quel environnement de bibliothèque pour stimuler la recherche et l'enseignement ? Quels sont les nouveaux outils technologiques à adapter aux bibliothèques africaines ? Quelles ressources pour les bibliothèques de recherche et d'enseignement ? Quelles compétences pour les personnels des bibliothèques de recherche et d'enseignement supérieur ? Quels types de services pour les usagers ?

Le choix de cette catégorie de bibliothèques s'explique d'une part, par un contexte scientifique international marqué par la concurrence. D'autre part, par un contexte local où les bibliothèques de recherche et d'enseignement jouent un rôle moteur dans l'appui à la recherche aux secteurs vitaux :

éducation, santé publique, sécurité alimentaire, énergie, etc... Ces défis inscrivent ces bibliothèques dans une trajectoire de changements innovants à cause des impératifs suivants :

- *obligation de performance de la recherche et de l'enseignement supérieur ;*
- *niveau intellectuel avancé du public cible ;*
- *haut niveau de qualification des ressources humaines de ces bibliothèques ;*
- *nécessité de développer des services adaptés et à haute valeur ajoutée.*

Les objectifs de l'étude sont les suivantes : contribuer à l'amélioration des conditions de recherche et d'enseignement; adapter les bibliothèques africaines de recherche et d'enseignement aux standards internationaux. Le principal résultat attendu de cette étude est l'élaboration d'un modèle de bibliothèque de recherche et d'enseignement performante et adaptée à l'Afrique, donnant satisfaction aux usagers à travers la qualité des services fournis.

Mot-clés : Bibliothèques de recherche; Bibliothèques universitaires; Technologies de l'Information et de la Communication; Services d'information; Mutations; Perspectives; Afrique.

Abstract:

Reflecting on the future of libraries has become a requirement for Librarians and other Book's specialists, under the changing environment in the publications market which remains and will remain dominated by technologies. This is especially true since all predictions made by researchers and information professionals in the eighties on the improvement of library services have become a reality (Stirling, 1983; Varlot 1983; Rolland, 1984). It will certainly be the same in the future on the changes that will take place in the libraries, hence the interest on reflecting on the future libraries.

In the past, it was found that the libraries did not have total control of the production process of publications. It will be much more the case because of technological developments in the production and dissemination of knowledge. This new environment carries libraries from various backgrounds around the world to reflect on their future in order to adapt to innovations. What will it be for libraries in the African Continent?

This communication is particularly focused on mutations and perspectives of research and higher education libraries in Africa, studied from the current situation. The main issues raised are: What library environment to stimulate research and higher education? What are the new technological tools to be adapted to African libraries? What resources for research and higher education libraries? What skills requested for the staff of the libraries in research and higher education? What kind of services for users?

The choice of this type of libraries can be explained on the one hand by a scientific context marked by international competition. On the other hand, a local context where research and higher education libraries play a role in supporting research in vital areas such as: education, public health, food security, energy, etc ... These challenges put down the libraries in the path of innovative changes due to the following requirements:

- *Performance obligation of research and higher education;*
- *High intellectual level of the target audience;*
- *High skills requirements of human resources in these libraries;*
- *Need to develop appropriate services and high added value.*

The objectives of the study are the following: to contribute to the improvement of research and higher education; to adapt African research and higher education libraries with international standards. The main outcome is to develop a model of research and higher education library, effective and suited to Africa, giving satisfaction to users through the quality of services provided.

Keywords: Research Libraries; University Libraries; Information and Communication Technologies; Information Services; Mutations; Perspectives; Africa.

Introduction

Le monde d'aujourd'hui change très vite. Ainsi, la plupart des professions et des professionnels s'interrogent sur leur devenir. Qu'en sera-t-il de leur métier ? Comment vont-ils le pratiquer dans un avenir proche? Quels seront les influences et le niveau de technicité introduite par les technologies de l'information et de la communication ? Quelles seront les exigences des consommateurs et usagers ? Autant de questions parmi tant d'autres qui se posent à la plupart des métiers. Ceux de la documentation ne sont pas en restant, surtout qu'ils deviennent de plus en plus dépendants des technologies de l'information et de la communication et doivent satisfaire une demande plus pointue de la part des usagers qui les fréquentent. Ainsi, un utilisateur des services de bibliothèque s'exprimait en ces termes en imaginant sa bibliothèque idéale :

«Ma bibliothèque idéale? J'aimerais, évidemment, y trouver tous les livres et toutes les informations dont j'ai besoin – immédiatement ou sur commande – mais je voudrais aussi pouvoir y rencontrer des gens qui puissent m'aider dans mes recherches, me former à l'utilisation des catalogues et des bases de données, trier et sélectionner mes informations. Et puis je la souhaiterais plus proche de chez moi et plus conviviale.

J'apprécierais qu'on me propose de m'y rendre régulièrement, pour une exposition, une lecture, une conférence ou même... une initiation au yoga, pourquoi pas? D'ailleurs, j'adorerais qu'elle me stimule, m'emmène vers de nouveaux horizons, me suggère des œuvres différentes de celles que je

trouve déjà dans la production de masse. Elle pourrait aussi m'inviter à découvrir la culture des communautés étrangères de ma région! Ma bibliothèque? Je la rêve multifonctionnelle, intergénérationnelle et multiculturelle. Une sorte de plaque tournante peinte aux couleurs de la découverte, de la rencontre et de la créativité¹ ».

La bibliothèque idéale, la bibliothèque de demain, la bibliothèque du futur... autant de concepts liés à la prospective qui reviennent très souvent quand il s'agit d'évoquer la

¹ Thèves Élise, 2011, Penser la bibliothèque de demain : l'exemple de la bibliothèque de l'Ecole Nationale Supérieure des Techniques Avancées (ENSTA ParisTech) : Cadrage du concept, p. 6
Source : www.campus-paris-saclay.fr/.../labibliothèquededemai... (Consulté le 20/03/2013)

révolution des modes de fonctionnement des bibliothèques. Une riche littérature abondante et variée existe sur le sujet dans le monde occidental où des expériences pratiques ont abouti à une nouvelle approche de l'environnement, de la nature et des contenus des services offerts par les bibliothèques. Le monde occidental en tant que société de connaissances qui a construit son développement à partir de la maîtrise des savoirs consolidés et préservés investit énormément dans ce domaine mais également dans les bibliothèques dont la mission porte sur la conservation et la diffusion de ces savoirs. Sa population reste très attachée au bon fonctionnement des bibliothèques et interpelle les autorités à chaque fois que c'est nécessaire pour éviter tout dysfonctionnement.

La France qui, à un moment donné avait reconnu son retard dans le domaine des bibliothèques de recherche et d'enseignement par rapport à d'autres pays occidentaux a mis en place une commission dirigée par un Professeur de Collège de France, Monsieur André Miquel qui a produit un rapport intitulé : « *Les bibliothèques universitaires: rapport au ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports* » mais plus connu sous le titre de « *Rapport Miquel* ». Ce document produit en 1989 reste encore un outil de référence pour les bibliothèques universitaires françaises. Il fait un diagnostic sans complaisance de la situation des bibliothèques universitaires et de recherche en France et des stratégies et moyens nécessaires à mettre en place pour se rapprocher plus ou moins de la moyenne européenne.

La question n'est pas de faire une comparaison simpliste de la situation des bibliothèques de demain dans la sphère occidentale par rapport à l'environnement africain mais de s'interroger objectivement sur le futur des bibliothèques en Afrique et au vu de la réalité propre à l'Afrique. Pour ce faire, des études prospectives sans complaisance sur les bibliothèques sont nécessaires. Cette réflexion vise cet objectif en s'intéressant aux bibliothèques de recherche et d'enseignement et plus spécifiquement aux bibliothèques universitaires au Sénégal. Elle est ainsi divisée en trois principales parties :

- L'environnement de la recherche au Sénégal,
- les bibliothèques de recherche,
- les modèles de bibliothèques africaines de recherche du futur.

I. L'environnement de la recherche au Sénégal

La politique de la recherche scientifique initiée par l'État du Sénégal est confiée au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. D'autres démembrements de l'État mènent également des activités de recherche en l'occurrence, les ministères de l'agriculture, de l'industrie, etc.

Le secteur privé de l'enseignement supérieur s'intéresse de plus en plus à la recherche avec la création d'écoles doctorales en son sein. Il existe enfin des organismes internationaux de coopération qui ont une vocation de recherche. Ces derniers ne dépendent pas de l'État mais ont choisi le Sénégal comme terrain d'expérimentation.

Au regard de la complexité et des exigences que requiert le monde scientifique, il est recommandé que l'environnement de la recherche réponde au mieux aux normes, pour permettre aux chercheurs de produire des résultats qui auront un impact sur le développement économique et social du pays. La puissance publique a la charge de mettre en place ce cadre incitatif à travers des équipements de base tels que des laboratoires équipés, des collections scientifiques à jour, des accès aux meilleures bases de données internationales, des fonds de soutien à la recherche, des télécommunications de qualité etc. Le Sénégal est classé parmi les pays africains disposant d'un environnement informatique et de télécommunication de valeur sur lequel reposent les technologies de l'information et de la communication (TIC) qui jouent un rôle de premier plan dans la recherche.

A côté des infrastructures de recherche, un cadre institutionnel est indispensable. Sur ce, l'État du Sénégal a lancé en fin 2012 et en début 2013 deux importants programmes étroitement liés à l'enseignement supérieur pour améliorer la gouvernance dans les universités sénégalaises touchant également à la recherche car la plus forte production scientifique et de recherche est produite au sein de l'université. Le premier programme a été initié en collaboration avec la Banque monde et est intitulé « Contrat de performance (CDP) ». Il vise essentiellement les objectifs² suivants :

1. Amélioration de l'efficacité interne ;
2. utilisation des technologies de l'information dans les stratégies pédagogiques ;

² République du Sénégal, Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Rectorat, 2012, Contrat de performance : 2012-2016, 62 p.

3. renforcement des liens avec le monde du travail ;
4. amélioration de la qualité de l'enseignement ;
5. amélioration de la gouvernance.

Le deuxième programme a porté sur la Concertation nationale pour l'avenir de l'enseignement supérieur au Sénégal (CNAES)³. Elle a regroupé d'éminentes personnalités de l'enseignement supérieur, de la société civile et du secteur privé. La finalité était de faire le diagnostic de l'enseignement supérieur et de proposer les voies et moyens de sortir les universités des situations difficiles qu'elles traversent. Des recommandations ont aussi été formulées prenant en compte l'amélioration de l'environnement de la recherche et qui sont⁴ :

- Adopter une loi d'orientation de la recherche et de l'innovation ;
- créer un Conseil national de la recherche et de l'innovation ;
- mettre en place un système approprié d'indicateurs de performance pour l'évaluation de la politique nationale de recherche et d'innovation ;
- remplacer le Fonds d'impulsion de la recherche scientifique et technique (FIRST) par un Fonds national de la recherche et de l'innovation (FNRI) ;
- élaborer des plans stratégiques de la recherche et de l'innovation ;
- restructurer les UFR et Facultés en départements ou sections pluridisciplinaires ;
- mettre en place un statut d'enseignant-chercheur ;
- renforcer les capacités de recherche et d'innovation du pays ;
- optimiser le fonctionnement des écoles doctorales ;
- créer une structure d'évaluation de la recherche et de l'innovation ;
- développer les liens entre les ressources nationales génératrices de connaissances et les entreprises afin de créer une force d'innovation ;
- intensifier la coopération scientifique internationale.

Dans le souci de renforcer les capacités de recherche et d'innovation du pays les structures documentaires en général et notamment celles des universités devraient participer activement à l'atteinte de cet objectif.

³ Site Internet de la Concertation nationale sur l'Avenir de l'enseignement supérieur : <http://www.cnaes.sn/>

⁴ République du Sénégal. Ministère de l'enseignement supérieur, 2013, Concertation nationale sur l'avenir de l'enseignement supérieur au Sénégal : réorienter le système d'enseignement supérieur sénégalais, p. 88

II. Les bibliothèques de recherche

Au vu du rôle que jouent les bibliothèques d'une manière générale dans l'éducation et la formation, on est tenté d'en déduire aussi simplement que la plupart des bibliothèques sont des bibliothèques de recherche d'où la nécessité de lever la confusion sur le concept de « bibliothèque de recherche ».

Les chercheurs ayant travaillé sur ces bibliothèques sont d'avis que le terme « bibliothèque de recherche » est sujet à équivoque. Maurice Garden s'interroge en ces termes : « *Posons-nous la question fondamentale : qu'est-ce qu'une bibliothèque de recherche? La réponse unique est délicate, et il serait nécessaire d'organiser une enquête sur ce thème* »⁵. Dans son article intitulé : « *Pour une analyse prospective des bibliothèques de recherche* », Bruno Van Dooren se pose plus ou moins les mêmes questions : « *Notons d'emblée l'ambiguïté d'un vocabulaire qui conduit à parler de « bibliothèques de recherche »* ».

Au regard de ces questionnements, Maurice Garden a essayé de donner une définition de la bibliothèque de recherche en ces termes : « *la bibliothèque de recherche est une bibliothèque spécialisée; elle doit être un instrument de pointe, ouverte à l'ensemble de la production internationale sur le thème qui est le sien* »⁷. Les bibliothèques répondraient difficilement à cette définition mais elle a l'avantage de poser les contours d'une bibliothèque de recherche.

La création des bibliothèques de recherche est étroitement liée au développement des universités et à la mise sur pied d'établissements de recherche tels que les centres de recherche et autres laboratoires.

Au Sénégal, les premiers centres de recherche ont été installés par le pays colonisateur, en l'occurrence la France. Parmi ces centres, nous pouvons noter l'IFAN⁸ dont la bibliothèque date de 1938. Les autres centres de recherche dotés de bibliothèque ont été créés après l'indépendance en 1960.

⁵ Garden, Maurice, 1996, Les bibliothèques de recherche, *BBF*, tome 41, n° 2, p. 20-25
Source : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1996-02-0020-004> (consulté le 30/04/2013)

⁶ Van Dooren, Bruno, 2006, « Pour une analyse prospective des bibliothèques de recherche », *BBF*, tome 51, n° 2, p. 22-32

Source : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-02-0022-004.pdf> (Consulté le 23/03/ 2013)

⁷Garden, Maurice, 1996, Les bibliothèques de recherche, *BBF*, tome 41, n° 2, 1996, p. 4

⁸ Institut français d'Afrique noire devenu par la suite Institut fondamental d'Afrique noire Cheikh Anta Diop

Elles ont des missions patrimoniales et/ou éducatives. Cependant, elles ont toutes les difficultés pour les remplir du fait de la modicité de leurs ressources à l'exception des bibliothèques centrales qui sont mieux outillées. En conformité avec ces missions, les bibliothèques de recherche sont pour l'essentiel domiciliées dans les universités.

2.1 Les bibliothèques universitaires

Abritées par les universités qu'elles desservent, elles sont souvent bien organisées et dotées de ressources en personnel, de locaux, d'équipements et de fonds documentaires nécessaires à leur fonctionnement même si les moyens ne sont jamais suffisants, au vu de l'ampleur de la tâche à laquelle elles font face et qui se résume à mettre à la disposition des étudiants, des enseignants et des chercheurs les informations dont ils ont besoin dans leurs spécialités. Généralement, les bibliothèques universitaires appelées aussi bibliothèques universitaires centrales (BUC) cohabitent dans l'enceinte de l'université avec d'autres bibliothèques de moindre envergure qui sont des bibliothèques de facultés, d'instituts ou de centres de recherche. L'université Cheikh Anta Diop de Dakar en compte vingtaine qui coopère étroitement dans le cadre du service commun de la documentation en vue d'une mutualisation de leurs ressources.

| Structures mères abritant une bibliothèque | Bibliothèques / Médiathèques |
|--|------------------------------|
| STRUCTURES MUTUALISÉES | 1 (BUC) |
| FASEG | 1 |
| FASTEF | 1 |
| FLSH | 12 |
| FMPOS | 2 |
| FSJP | 1 |
| FST | 1 |
| CESTI | 1 |
| ENSETP | 1 |
| ESEA | 1 |
| EBAD | 1 |
| ESP | 1 |
| TOTAL | 23 |

Tableau n°1 : Réseau des bibliothèques de l'Université Cheikh Anta Diop⁹

2.2 Esquisses d'un modèle de bibliothèque africaine de recherche du futur

« Il faut penser les choses en termes de mobilité : mobilité des étudiants et des enseignants, incités à fréquenter telle université plus adaptée à leurs cursus scolaire ou à leur domaine de recherche ; mobilité du document, qui, à terme, devrait être disponible à partir de toute demande faite à domicile. La bibliothèque de l'avenir sera partout et nulle part : la bibliothèque matérielle, cette collection organisée de documents que nous connaissons maintenant, n'existera plus seule, remplacée ou relayée par cette bibliothèque virtuelle, ce système de communication à distance dont nous voyons les prémices¹⁰ ». André Miquel auteur de ces propos dans les années 80 associe la bibliothèque du futur à la mobilité du document. Ceci se confirme aujourd'hui avec le mode de fonctionnement, la nature des documents et des types de services des bibliothèques des pays dits avancés. Cette tendance de la «bibliothèque ouverte» accessible en tout temps et en tout lieu va se poursuivre et même se mondialiser pour atteindre l'Afrique.

⁹ Tableau tiré du document portant sur le Contrat de performance de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

¹⁰ BU d'hier et de demain: Entretien avec André Miquel, professeur au Collège de France, 1988, BBF, T.. 33, n°

Les professionnels africains des sciences de l'information documentaire doivent imaginer la bibliothèque du futur à implanter et à mettre à la disposition de leurs populations. Il s'agit particulièrement des bibliothèques universitaires et de recherche. Contrairement aux autres types de bibliothèques, les bibliothèques de recherche et d'enseignement sont stratégiques. Elles contribuent à la formation de l'élite africaine, à l'épanouissement des chercheurs à travers leurs découvertes et productions scientifiques. Ainsi, cette bibliothèque du futur devra davantage s'orienter vers une bibliothèque à trois dimensions mettant l'accent sur la disponibilité des espaces de consultation et de travail, le développement des collections physiques mais aussi des collections électroniques qui occupent de plus en plus une position centrale dans les fonds documentaires.

L'exemple de l'université cheikh Anta Diop est très illustratif. Elle est l'une des plus anciennes universités francophones d'Afrique au Sud du Sahara mais aussi parmi celles qui continuent à rayonner sur le plan scientifique par la qualité de ses enseignants et enseignements¹¹ (Voit tableau n°3 sur le classement des universités) malgré les problèmes qu'elle rencontre et qui ont nécessité le lancement de concertations autour des universités sénégalaises. L'exigence de prendre en considération ces trois dimensions dans le fonctionnement de la bibliothèque centrale s'impose. Les infrastructures d'accueil au niveau du campus social et pédagogique sont très limitées. L'université Cheikh Anta Diop de Dakar accueille aujourd'hui plus de 80% des 100 000 étudiants¹² que compte le Sénégal alors qu'à son inauguration le 9 décembre 1959, elle comptait que 1316 étudiants¹³ (voir tableau n° 2 l'évolution du nombre d'élèves aspirant à fréquenter les universités dans les 10 prochaines années et qui s'attendent à bénéficier de l'ensemble des services). Une infime minorité de la population estudiantine d'aujourd'hui qui ne peut pas être accueillie dans le campus social réside dans les quartiers aux alentours de l'université mais, la grande majorité vient de la banlieue de Dakar avec des conditions sociales qui ne sont pas toujours des meilleures. La

¹¹ Voir le classement des universités au niveau mondial à l'adresse suivante :

<http://www.webometrics.info/en/Africa>

¹² SENEGAL. Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, (2013, Concertation nationale sur l'avenir de l'enseignement supérieur au Sénégal : Réorienter le système d'enseignement supérieur sénégalais p. 17

Source : http://www.cnaes.sn/images/docs/cnaes_rapport_orientation_final.pdf (Consulté le 09/04/2013)

¹³ République du Sénégal, Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Rectorat, 2011, Plan stratégique : 2011-2016, p. 9

bibliothèque constitue leur « refuge » d'où la nécessité de leur trouver suffisamment de places afin d'améliorer leur cadre de travail et de recherche.

Les étudiants viennent donc à la bibliothèque pour de meilleures conditions de travail mais également pour trouver de la documentation. Cet attrait de la bibliothèque entraîne le besoin de renforcer ses collections physiques et de se doter de publications électroniques et accessibles en ligne pour s'adapter au nouveau contexte de la production scientifique.

| Année de référence - Projection | 2012 | 2013 | 2014 | 2017 | 2022 |
|--|-------|-------|-------|--------|--------|
| Catégories | | | | | |
| Evolution des effectifs élèves en terminale | 78000 | 87000 | 93960 | 118363 | 173913 |
| Evolution des effectifs de candidat libre au BAC | 19000 | 20000 | 21000 | 24310 | 31027 |
| Evolution taux de réussite au bac | 38% | 40% | 43% | 51% | 70% |
| Evolution du nombre de bacheliers | 36666 | 42800 | 48934 | 73184 | 143458 |

Tableau n° 2: Evolution du nombre de bacheliers dans 10 ans (2012-2022)¹⁴

Les bibliothèques africaines ne peuvent pas évoluer en vase clos. La production scientifique est surtout produite au Nord en raison du monopole qu'il détient sur les revues scientifiques, du nombre de rencontres scientifiques qui y sont organisées et des moyens techniques et technologiques en sa possession. Toutes ces raisons font que la recherche scientifique africaine est plus ou moins dépendante des canaux de production et de diffusion des pays avancés. Les bibliothèques qui ont la charge de collecter, traiter et diffuser l'information scientifique ne peuvent alors qu'essayer de s'adapter à cet environnement d'où l'obligation de tendre vers les ressources en ligne et, étape par étape vers une bibliothèque électronique. Ceci explique l'intérêt des bibliothèques africaines de tout ce qui touche aux logiciels libres de gestion de bibliothèques, les dépôts institutionnels, la mise en ligne des productions scientifiques, les réseaux sociaux etc. Plusieurs projets existent dans ce sens.

Le paysage intellectuel africain a ses caractéristiques qui reposent sur des conditions d'études et de recherche souvent difficiles à cause de l'insuffisance des ressources injectées dans le monde du savoir et des connaissances. S'il est vrai qu'il ne peut pas y avoir un monde du savoir et des connaissances à deux vitesses, l'un pour les pays avancés et l'autre pour les pays en développement et en particulier pour l'Afrique, il est tout de même important de

¹⁴ Ib., p. 40

reconnaître que les moyens investis de part et d'autres ne sont pas comparables d'où la nécessité de prendre en compte les réalités de son environnement. Il ne sert à rien de mettre en place des bibliothèques de recherche ultra modernes dont la maintenance poserait problème dans un avenir proche. Il s'agira plus tôt de tenir compte du triptyque « performance », « durabilité » et « prospective ».

| Etablissement | Rang en Afrique | Rand au niveau mondial (Top 12 000) |
|----------------------|------------------------|--|
| UCAD | 30 | 3247 |

Tableau n°3 tiré de « Ranking Web Universities » (<http://www.webometrics.info/en/Africa>)

III. Recommandations pour l'établissement d'une bibliothèque africaine de recherche pertinente

La bibliothèque africaine de recherche doit surtout s'adapter à son environnement tout en s'ouvrant au reste du monde, car dans ce domaine l'isolement est source de difficultés et d'échec. Aucune bibliothèque ne peut fonctionner en autarcie ou supposer détenir dans son fonds documentaire l'ensemble des publications couvrant ses domaines d'activités. Une bibliothèque de recherche pertinente répond à un ensemble de critères qu'il faut autant que faire se peut réunir:

- l'existence de locaux fonctionnels prenant en compte toutes les activités d'animation qui gravitent autour d'une bibliothèque de recherche : conférence, présentation de livres, exposition, projection de documentaires... ,
- l'obligation d'avoir un personnel en nombre suffisant et de qualité dont les connaissances sont souvent renouvelées en considérant les nouvelles exigences du métier du professionnel de l'information documentaire,
- l'allocation d'un budget de fonctionnement et d'acquisition géré dans les normes requises,
- la facturation même à titre symbolique des services de la bibliothèque pour accroître les ressources,
- la formulation de demandes de financement pour des ressources additionnelles concernant des projets documentaires viables,
- la politique d'échanges des publications du centre de recherche avec d'autres publications ;

- l'exploitation de ressources documentaires gratuites à partir des bases de données à accès libre,
- le développement de la coopération entre les bibliothèques de recherche dans la même zone géographique mais aussi à l'extérieur,
- l'implication des chercheurs et autres utilisateurs dans les orientations de la bibliothèque. Ceci permettrait surtout d'avoir des défenseurs de la bibliothèque quand il s'agira d'arbitrer les ressources au niveau de la hiérarchie,
- l'instauration d'un management projet dans le fonctionnement de la bibliothèque. Chaque composante est gérée comme un projet ;
- l'introduction du marketing documentaire mettant l'accent sur l'utilisateur,
- l'animation pour faire connaître non seulement l'institution de recherche mais aussi les résultats de recherche ;
- la visibilité de la bibliothèque à travers les nouveaux outils de communication (Facebook, Twitter, blogues, Youtube, wikis, site web ...)
- l'instauration d'une évaluation annuelle de l'ensemble des services de la bibliothèque.

Conclusion

La technologie est au cœur des bibliothèques mais surtout des bibliothèques de recherche et d'enseignement. De nos jours les ressources documentaires sont de plus en plus électroniques (bases de données, documents électroniques plein texte, livres numériques de diverses formes, livres audio, documents sonores en divers formats, logiciels d'apprentissage, sites Web, nouveaux contenus créés par des bibliothèques etc.). Ceci crée la nécessité d'investir en bibliothèque dans les technologies qui apportent une solution à trois types de questions. Elles permettent à la bibliothèque d'être visible et son rôle mieux connu surtout dans les pays en développement, de suivre les révolutions technologiques qui touchent tous les secteurs de la vie publique et enfin de satisfaire les besoins d'information aussi bien du public qui la fréquente directement que du public qui se connecte à partir de son ordinateur pour exploiter les ressources documentaires. Dans ce nouvel environnement, l'appui, les conseils et les orientations du personnel sont indispensables pour accompagner les utilisateurs dans leur quête d'information.

Le personnel de la bibliothèque doit être bien formé dans les techniques documentaires et les technologies de l'information. Des formations continues sont indispensables pour lui

permettre de renouveler ses connaissances en vue de pouvoir faire face à la demande. Autant le personnel de la bibliothèque devra être formé autant les usagers devront l'être à travers par exemple des logiciels d'apprentissage afin de mieux exploiter les ressources mises à leur disposition.

La bibliothèque devra placer l'utilisateur au cœur de son action en prenant en charge ses besoins de documentation.

Le fonctionnement de cette bibliothèque de recherche nécessite toute une organisation, un engagement des hommes impliqués mais surtout l'appui de la hiérarchie, seule gage de succès.

Les sources de financement peuvent provenir de divers horizons. Il s'agira de compter sur l'appui de l'État, des collectivités locales, du mécénat par le canal des fondations qui soutiennent la recherche et l'éducation.

Bibliographie

1. **Bakhoun, Nafi**, 2007, Quelles alternatives pour les bibliothèques scientifiques africaines face aux défis du XXI^e siècle ?, London : IFLA, 19 p.
Source : <http://www.ifla.org/iv/ifla73/index.htm> (Consulté le 21/03/2013)
2. **Berroneau, Delphine**, 2005, Les bibliothèques numériques d'hier à aujourd'hui, la transmission d'un savoir, Poitiers, Université de Poitiers, (Mémoire Master II, Ingénierie des Médias pour l'éducation), 134 p.
Source : http://classiques.uqac.ca/contemporains/Berroneau_Delphine/biblio_numeriques/biblio_numeriques.html(Consulté le 25/04/2013)
3. **Calmette, Germain**, 1948, La crise actuelle des bibliothèques universitaires de Paris *Revue Historique*, T. 200, Fasc. 1, p. 15-37
4. **Chaintreau, Anne-Marie**, 2007, bibliothèques universitaires : des ambitions et des attentes, *BBF*, 2007, n° 1, p. 28-33
Source : <http://bbf.enssib.fr/> (Consulté le 09/05/2013)
5. **Cornish, Edward**, Le chêne et le réseau : Les bibliothèques de l'avenir *Bulletin des bibliothèques de France*, tome 28, n° 6, p. 601-608
6. **Denmark 's Electronic Research Library**, 2009 – The Future of Research and the Research Library, Copenhagen: DEFF. – 69 p
Source: http://www.Fondslotekogmedier.dk/fileadmin/publikationer/rapporter/oevrige/deff/the_future_research/pdf/The_Future_of_Research_and_the_Research_.pdf (Consulté le 23/05/2013)
7. **Després-Lonnet, Marie ; Courtecuisse, Jean-François**, 2006. – Les étudiants et la documentation électronique. – *BBF*, p. 33-41
Source : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-02-0033-005.pdf> (Consulté le 01/04/2013)
8. **Étévé, Christiane**, 2001, De la communication scientifique aux sciences du transfert

Revue française de pédagogie, n° 135, p. 69-81

9. **Fraise Emmanuel ; Renoult Daniel**, 1994. - Les enseignants du supérieur et leurs bibliothèques : à propos d'un sondage récent. – *BBF*, Tome 39, n 4, p. 18-25
Source : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1994-04-0018-002.pdf> (Consulté le 25/03/2013)
10. **Gaillard, Jacques ; Waast, Roland**, 1988, La recherche scientifique en Afrique
Afrique contemporaine, n° 148, p. 3 - 30.
Source : http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers10-06/010010280.pdf(Consulté le 02/04/2013)
11. **Garden, Maurice**, 1996, Les bibliothèques de recherche
Bulletin des bibliothèques de France, t.41, n° 2, p. 20-25.
12. **Ghisleri, François**, 2011, Mettre en place un "learning centre", 60 p.
Source : http://www.cpu.fr/uploads/tx_publications/Rapport-learning-centre.pdf (Consulté le 04/04/2013)
13. **Lamouroux, Mireille; Battisti, Michèle**, 2007, « Bibliothèques du futur : progrès, développement et partenariats »,
Documentaliste-Sciences de l'Information, Vol. 44, n° 4, p. 327-336
14. **Le Nezet, Romain**, 2009, Le rapport Miquel : étude et bilan d'une politique de redressement des bibliothèques universitaires. – Paris : ENSSIB. – 60 p.
Source : <http://www.enssib.fr/Fondslitheque-numerique/document-40658> (Consulté le 01/05/2013)
15. **Mittler, Elmar**, 2012, Un aperçu des bibliothèques du futur en Allemagne
Bulletin des bibliothèques de France, tome 57, n° 1, p. 71-77
16. **Renoult, Daniel**, 1990. – Les bibliothèques dans l'Université. – Paris : Edition du Cercle de la Librairie, 358 p.
17. **République du Sénégal**. Ministère de l'enseignement supérieur, 2013, Concertation nationale sur l'avenir de l'enseignement supérieur au Sénégal : réorienter le système d'enseignement supérieur sénégalais, Dakar : CNAES, 90 p.
18. **République du Sénégal**, Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Rectorat, 2012, Contrat de performance : 2012-2016, 62 p.
19. **République du Sénégal**, Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Rectorat, 2012, Plan stratégique : 2011-2016, 61 p.
20. **Rolland, Marie-France**, 1984, Quelle bibliothèque pour la recherche ? Enquête auprès des chercheurs scientifiques de l'Université Claude Bernard de Lyon, *BBF*, Tome 29, n° 1, p. 26-31
Source : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1984-01-0016-002> (Consulté le 20/04/2013)
21. **Stirling, John F.**, 1983, Les progrès technologiques dans la transmission de l'information : quelques conséquences pour les bibliothèques d'étude et de recherche
Bulletin des bibliothèques de France, tome 28, n° 6, p. 591-600

22. **Thèves, Élise**, 2011, Penser la bibliothèque de demain : l'exemple de la bibliothèque de l'Ecole Nationale Supérieure des Techniques Avancées (ENSTA ParisTech) : Cadrage du concept, p. 6
Source : www.campus-paris-saclay.fr/.../labibliothèquededemai... (Consulté le 20/03/2013)
23. **Thirion, Gérard**, 1982, La bibliothèque de l'Université de Dakar, 24 p.
Source : <http://unesdoc.unesco.org/images/0002/000262/026210fo.pdf> (Consulté le 01/04/2013)
24. **UNESCO**, Paris, 2010. – Rapport de l'UNESCO sur la science 2010 : Résumé exécutif, Paris : UNESCO, 31 p.
Source : <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001898/189883f.pdf> (Consulté le 02/04/2013)
25. **Van Dooren, Bruno**, 2006, « Pour une analyse prospective des bibliothèques de recherche », *BBF*, tome 51, n° 2, p. 22-32
Source : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-02-0022-004.pdf> (Consulté le 23/03/2013)
26. **Varloot, Denis**, 1983, Du puits au robinet
Bulletin des bibliothèques de France, tome 28, n° 6, p. 581-589